

Programme de formation recherche du CIERA co-organisé par le CSU,  
l'Université Humboldt de Berlin et le Centre Koyré.  
Année universitaire 2005/2006

*Journée d'étude « Lässt sich die Konstituierung einer  
"Wissensgesellschaft" auf europäischer Ebene beobachten? »  
22 mai 2006, Humboldt Universität zu Berlin.*

La seconde journée du séminaire portait sur la notion de « société de la connaissance ». Il s'agissait dans une première section de clarifier ce concept en mettant en lumière les problématiques liées à son usage et ses sphères d'application. Une deuxième session s'intéressait plus particulièrement à la dimension normative du concept et à ses implications sur la démocratie et les technologies de la décision.

Les interventions de la première section s'intéressaient à la définition et aux usages de la notion de « société de la connaissance » dans différentes sphères d'activité. La contribution de Jochen Steinbicker (HU Berlin) portait ainsi sur la façon dont ce concept a été mobilisé dans le champ des sciences sociales à partir des années 1970 pour rendre compte de l'avènement d'une société post-industrielle. Il a retenu les travaux de trois auteurs, Drucker, Bell et Castells, et a montré comment chacun d'eux place l'économie (Drucker), la science (Bell) ou la technologie (Castells) au principe de la dynamique des transformations sociales contemporaines. Kathia Serrano-Velarde (BGSS/HU Berlin), de son côté, s'est saisie de la notion de « société de la connaissance » telle qu'elle est définie par les réformes stratégiques menées à l'échelle européenne dans le domaine des politiques économiques et éducatives. Les visions de la « société de la connaissance » dans le cadre des réformes éducatives correspondant au processus de Bologne s'appuient d'après elles sur trois principes d'intégration : celle d'une large couche de la population dans un modèle de société dominé par le savoir ; celle des parcours de vie individuels dans un processus de formation continue ; enfin, celle de nouveaux acteurs extérieurs au système éducatifs mais détenteurs d'un savoir spécialisé dans le processus de décision. Wolfgang van den Daele (WZB) a, pour sa part, insisté sur la fermeture des procédures de décision en matière de risque à la revendication des citoyens non-détenteurs d'une expertise dans les démocraties modernes actuelles. Au cours de la discussion, trois éléments ont particulièrement attiré l'attention des discutants et du public : Danny Trom (MPI Wissensgeschichte / CMB) s'est d'abord demandé si le concept de « société de la connaissance » ne répond pas à un problème récent de la sociologie et des sciences sociales, qui ont de plus en plus de mal à maintenir une différence entre les théories savantes et les théories forgées par les acteurs sociaux du fait de l'appropriation de plus en plus rapide des concepts et des savoirs scientifiques par les acteurs sociaux ; Arnaud Lechevalier (Université Paris I) et d'autres membres du public ont contesté la césure historique qu'implique la notion de « société de la connaissance » dans les conceptions de Drucker, Bell et Castells, en mettant en doute la nouveauté d'une telle société ; enfin, Arnaud Lechevalier voit aussi dans l'usage politique de la notion par les institutions de l'Union Européenne une façon de légitimer une stratégie socio-politique peu populaire auprès des citoyens européens. Il a ainsi amorcé la discussion sur la dimension démocratique de la « société de la connaissance » discutée dans la deuxième section de la journée.

Pascale Laborier (CMB) s'est en particulier interrogé sur la façon de contourner les obstacles techniques et sociaux que rencontre la production d'un savoir sur l'évaluation des politiques publiques en France. Elle a proposé trois principes susceptibles de répondre à ce problème : créer un domaine indépendant de production des connaissances sur l'évaluation ; renforcer la portée politique et sociale de cette pratique ; associer les différentes parties et les citoyens concernés à cette activité. La démocratisation de cette sphère de connaissances spécifique serait ainsi une condition de l'efficacité de l'évaluation des politiques publiques. Sezin Topçu (Centre Koyré) a décrit l'évolution de la contre-expertise mobilisée par le mouvement de lutte contre l'énergie nucléaire en France. Elle a notamment montré comment la professionnalisation des organisations militantes depuis les années 1970 a abouti à la formation d'une nouvelle forme d'espace public investi par des militants hautement compétents. Cet espace public « high- tech » caractériserait selon elle une société « condamnée à la connaissance », c'est-à-dire une société au sein de laquelle les acteurs critiques seraient inévitablement poussés à se spécialiser sur les questions qu'ils contestent. Dans le contexte du débat nucléaire français, la technicisation des débats tendrait ainsi à exclure une grande partie des acteurs non-spécialistes de la discussion sur les choix technologiques à venir. Martin Nagelschmidt (BGSS/HU Berlin) a proposé une réflexion sur son expérience de responsable pédagogique de la Berlin Graduate School of Social Sciences. Confronté aux réformes actuelles de l'enseignement supérieur en Allemagne, il défend le principe de la formation d'une « élite du savoir » capable de gérer une masse importante de connaissances et de structurer le débat public sur la base de d'une expertise scientifico-professionnelle. Pour conclure la journée, Jean-Paul Gaudillière (MPI Wissensgesellschaft) s'est appuyé sur un ouvrage de Michael Gibbons (*The new Production of Knowledge : the Dynamics of Science and Research in Contemporary Societies*) qui propose une description des transformations de l'organisation de la recherche scientifique assez proche de celles des théoriciens de la « société de la connaissance » dont il a été question au cours de la journée : depuis la deuxième guerre mondiale, on serait passé d'une science appuyée par l'Etat à une science davantage distribuée dans la société et on aurait assisté à l'émergence d'une science de moins en moins disciplinaire et de moins en moins « pure » ainsi qu'au développement d'une production plus réflexive des savoirs. Les discussions de la journée ont eu tendance à remettre en cause la nouveauté de la « 3<sup>e</sup> révolution industrielle » marquée par l'avènement d'une nouvelle infrastructure technique (« Société de l'information ») et à pointer le caractère normatif d'une description qui présente ces transformations comme l'objet de savoirs alors qu'elles sont en même temps le support de réformes politiques. Dans un second temps, la question de la démocratisation de la science renvoie selon lui à la notion de démocratie technique qui recouvre trois dimensions : le recours à de nouveaux participants, la résolutions de nouveaux problèmes et l'innovation (les expériences de systèmes informatiques « open source » témoigneraient par exemple du fait qu'une science plus démocratique peut aussi être plus innovante et plus créative). Comme l'ont montré les contributions de Pascale Laborier et de Sezin Topçu, la démocratisation connaît cependant pour l'instant de nombreuses limites. Jean-Paul Gaudillière repère au moins quatre défis à relever actuellement : la participation d'un cercle plus large de la population ; l'élargissement des sujets soumis à la discussion ; la mise au point de nouveaux instruments de discussion ; enfin, la révision de la façon de concevoir le savoir.